

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 06 décembre 2022

L'Office français de la biodiversité participe au démantèlement d'un trafic international d'espèces menacées orchestré sur les réseaux sociaux

L'Office français de la biodiversité (OFB) et l'antenne bordelaise de l'Office Central de Lutte contre les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique (OCLAESP) ont démantelé un important trafic international d'animaux vivants d'espèces protégées. Après des mois d'enquête, quatre interpellations ont été effectuées sur le territoire français dont une femme soupçonnée d'être à la tête du réseau de trafiquants. Servals, perroquets, singes, suricates, écureuils... ces espèces achetées à bas prix à l'étranger étaient ensuite revendues via les réseaux sociaux, sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Courant mai 2021, l'Office Français de la Biodiversité et le détachement de l'Office Central de Lutte contre les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique (OCLAESP antenne de Bordeaux) étaient informés de l'existence d'un trafic d'espèces protégées dans le département de la Gironde. Leurs soupçons se portaient sur une femme née en 2000 et résidant en Haute-Garonne comme pouvant être à la tête du réseau de trafiquants.

Au terme des premières investigations menées dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte par le procureur de la République de Bordeaux, un trafic et le commerce illégal d'animaux vivants protégés par la convention de Washington (CITES), provenant essentiellement d'Espagne mais également de Pologne et de Belgique, étaient établis. Ces espèces, achetées à bas prix, étaient ensuite revendues via les réseaux sociaux sans aucune garantie sanitaire et sans aucune traçabilité et, de surcroît, à des personnes ne disposant d'aucune autorisation nécessaire à leur détention.

En novembre 2021, au vu de l'importance du trafic, une information judiciaire était ouverte et confiée à un juge d'instruction bordelais. L'Office français de la biodiversité, l'Office Central de Lutte contre les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique, et le service d'enquêtes judiciaires et des finances étaient cosaisis, afin d'identifier les différents protagonistes de ce trafic.

Le 30 novembre 2022, une vaste opération judiciaire a été déclenchée sur différents points du territoire français. Une cinquantaine d'enquêteurs des trois services saisis se sont déployés afin de procéder aux interpellations et perquisitions. Les quatre principaux protagonistes du trafic interpellés ont été placés en garde-à-vue, dont la femme sur laquelle les premiers soupçons s'étaient portés en sa qualité d'organisatrice des ventes sur le territoire français.

Parallèlement, une opération judiciaire a été menée par les enquêteurs espagnols, confirmant la portée internationale de ce trafic. Le concours de l'unité Eurojust a permis de fluidifier les échanges en termes de coopération judiciaire internationale.

Les perquisitions menées sur tout le territoire métropolitain ont permis la découverte d'animaux

sauvages dont la détention est strictement réglementée (servals, ouistitis, perroquets...). Saisis, ils ont été placés dans des structures professionnelles agréées.

A l'issue de sa garde à vue, l'organisatrice des ventes en France a été déférée le lundi 5 décembre devant le juge d'instruction aux fins de mise en examen notamment des chefs d'exploitation irrégulière d'établissement détenant des animaux non domestiques, de détention non autorisée d'animal d'espèce non domestique ou de ses produits, de détention, transport, mise en vente, vente, utilisation non autorisée d'espèce animale non domestique - espèce protégée, d'introduction sur le territoire d'animaux, de leurs produits, sous-produits animaux, produits dérivés ou aliments pour animaux non conformes aux conditions sanitaires ou de protection, d'atteinte non autorisée en bande organisée à la conservation d'une espèce animale protégée ou à son habitat et de participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un délit puni d'au moins 5 ans d'emprisonnement. Elle a été présentée au juge des libertés et de la détention qui l'a placée en détention provisoire conformément aux réquisitions du parquet.

La garde à vue des trois autres mis en cause a été levée ce jour et les intéressés, âgés de 41, 22 et 29 ans, résidant en Haute-Garonne et dans les Pyrénées orientales, se sont vu remettre des convocations aux fins de mise en examen ultérieure par le magistrat instructeur.

Le trafic d'espèces menacées : 3e activité illégale la plus lucrative après le commerce de drogue et des armes

Le trafic des espèces protégées est un phénomène croissant en France, constituant aujourd'hui l'une des activités criminelles transnationales les plus lucratives au monde, estimée à 23 milliards de dollars par an.

A la fois pays d'origine, pays de destination et pays de transit de ce commerce, la France lutte contre cette criminalité environnementale, qui contribue massivement à l'érosion de la biodiversité. Chaque jour des centaines de kilos d'espèces sauvages sont saisies à l'arrivée des vols internationaux à l'aéroport Charles de Gaulle (pangolins, primates, antilopes, poissons...). Au-delà des atteintes aux espèces menacées, les risques sanitaires sont élevés, avec l'importation possible de zoonoses via ces trafics, par exemple par les primates, principaux vecteurs d'Ebola.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts Presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85

Isabelle Cytowicz / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr

ofb@rumeurpublique.fr